

## Alexandre Felix <alexandre.jeremy.felix@gmail.com>

## [urkund] Accusé de réception du document - memoire.pdf

1 message

noreply@urkund.se <noreply@urkund.se> À: alexandre.jeremy.felix@gmail.com

10 février 2019 à 18:28

Ceci est un message automatique généré par le système URKUND.

Madame, Monsieur,

Nous avons recu votre document - memoire.pdf - à 10/02/2019 18:29:00 et l'avons enregistré sous le numéro D47789715. Il a été envoyé par alexandre.jeremy.felix@gmail.com et reçu par memoires5esgi.ppa@analyse.

Veuillez cliquer ici https://secure.urkund.com/account/account/submitter/10173695-361850-735112 pour que votre correcteur puisse identifier facilement l'auteur des documents déposés. Si vous avez déjà enregistré votre nom, vous pouvez ignorer ce lien.

Depuis ce lien vous pouvez aussi modifier la langue dans laquelle vous recevrez toutes nos futures communications.

Conservez cet accusé de réception jusqu'à la fin de votre année universitaire ou du moins jusqu'à ce que vous soyez assuré de votre notation finale. Les litiges sont rares mais, lorsqu'ils surviennent, mieux vaut pour vous que vous puissiez vous justifier.

Enfin, n'oubliez pas, si votre établissement vous l'a demandé, d'imprimer cet accusé de réception et de le joindre à votre copie papier.

Aucune autre information concernant ce document ne vous sera envoyée outre cet accusé de réception. Les déposants ne reçoivent jamais les résultats d'analyse de leur document. C'est bien votre correcteur et non vousmême qui recevra sous 24 h les résultats de l'analyse concernant votre document.

Notez que vous pouvez redéposer vos documents à la seule condition d'utiliser les mêmes adresses de dépose URKUND et d'expéditeur (votre messagerie) que lors de la première soumission. URKUND considèrera que les documents proviennent du même auteur et pour cette raison exclura les documents antérieurement déposés. À l'inverse, si vous changez de messagerie, vous changez d'identité et tous vos documents seront comparés entre eux provoquant nécessairement des doublons (comparaisons réciproques). Votre correcteur en sera alerté et devra faire une demande de nettoyage de vos documents.

Pour plus de précisions visitez http://www.urkund.fr/

En vous remerciant de votre coopération.

L'équipe d'URKUND

Ceci est un message automatique ; merci de ne pas y répondre, adressez-vous directement à votre responsable ou à votre établissement.

Vous pouvez aussi vous adresser à l'équipe support d'URKUND :

Belgique: support@urkund.be / 02 611 87 15 (local) Suisse: support@urkund.ch / 0 22 548 11 22 (local)

France: support@urkund.fr / 0 970 447 884 (coût d'un appel local)

Pour connaitre l'état du système, visitez http://www.urkund.fr

Cher étudiant / Chère étudiante, Cher doctorant / Chère doctorante, Aux chercheurs déposants,

Vous le savez sans doute déjà, le plagiat scolaire - délit selon lequel un auteur produit des travaux comportant, intentionnellement ou non, des passages empruntés à d'autres auteurs sans que ces passages ne soient clairement identifiés et que leur auteur original ne soit mentionné - est un phénomène trop répandu. Il est le fait très généralement d'un manque de rigueur méthodologique.

Les techniques de recherche documentaire et leur appréhension sont essentielles pour produire des travaux

authentiques et de qualité.

Le plagiat scolaire affecte fortement l'enseignement et la recherche dans plusieurs mesures :

- Égalité des chances : Le plagiat scolaire crée des situations déloyales en particulier s'il s'agit d'un acte intentionnel qui s'apparente à de la fraude.
- Qualité, crédibilité, confiance : À grande échelle, c'est-à-dire à l'échelle d'une génération, le plagiat scolaire devient une réelle menace pour la qualité de l'enseignement et de la recherche. Cette dérive éthique menace le système éducatif et la recherche effritant une crédibilité et une confiance que leur attribue le reste de la société.
- Respect des droits d'auteur : Conformément à la législation sur les droits d'auteur, il est interdit d'utiliser le travail d'autrui sans s'astreindre à en mentionner son auteur original. Le plagiat constitue ainsi une infraction de la loi.

En 2000, URKUND a, en coopération avec le Département d'enseignement de l'Université d'Uppsala, en Suède, développé un système entièrement automatisé de gestion des travaux étudiants. L'objet d'URKUND est de forcer les auteurs que sont les étudiants, les doctorants et les chercheurs à réfléchir sur la qualité de leurs travaux et à suivre la méthodologie rédactionnelle enseignée.

## Les bases de fonctionnement d'URKUND :

Vous déposez vos documents via l'e-mail URKUND ou via votre plateforme LMS (elearning). Vos documents sont analysés par différents modules d'URKUND qui, entre autres choses, en extraient le texte et le comparent avec le contenu de différentes bases de données (travaux d'autres étudiants, sources Internet, encyclopédies, articles de magazines, journaux, livres). Le système est capable de préciser si des similarités existent et dans quelle proportion (indice de similitude). Des passages peuvent ainsi être similaires à 100 % alors que d'autres ne le sont par exemple qu'à 20%. Une fois l'analyse terminée, un rapport est envoyé par e-mail à votre correcteur qui aura accès à l'analyse complète du document mentionnant les différentes sources identifiées.

Nous protégeons vos informations personnelles

Lorsque vous envoyez des documents à URKUND, nous sauvegardons votre adresse e-mail pour pouvoir gérer les versions de votre document et recevoir le document par la personne qui l'a envoyé. URKUND n'enregistre pas vos informations personnelles pour notre part, mais selon les instructions de l'organisation où vous étudiez ou travaillez. Dans ce contexte, URKUND est le sous-traitant des données de l'organisation qui utilise le service. URKUND a introduit une série de mesures techniques et organisationnelles pour protéger vos données.

Pour en savoir plus sur la manière dont vos informations sont traitées et protégées, veuillez lire la politique de confidentialité d'URKUND.

https://secure.urkund.com/static/documents/ENG URKUND Policy.pdf

## Confidentialité du contenu de votre document :

Si vous souhaitez rendre le contenu de votre document confidentiel, cliquez sur le lien ci-dessous. Si vous avez cliqué par mégarde, vous pouvez de nouveau cliquer sur ce même lien pour rétablir le document dans son état d'origine.

Une fois votre document rendu confidentiel, seul votre correcteur pourra visualiser le contenu de votre document ainsi que télécharger votre document original.

Notez que, dans tous les cas, votre document reste physiquement sur les serveurs d'URKUND et continuera à être comparé aux nouveaux documents déposés. Rendre confidentiel votre document ne le soustrait aucunement aux futures comparaisons avec les nouveaux documents déposés. En cela, il restera toujours protégé du plagiat provenant des nouveaux documents.

https://secure.urkund.com/account/document/exemptionstatus/47789715-835180-581159